

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 14*Objet :*
*Budget Chaufferie bois**Date de convocation :*

7 avril 2021

Date d'affichage :

7 avril 2021

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :

19

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE
(TARN ET GARONNE)**L'an deux mille vingt et un
Le 13 avril à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : M. Franck SEGONNE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : Mme Anne BENAICHE

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 de la Chaufferie bois à l'assemblée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE le budget primitif 2021 de la chaufferie bois qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 651 000 €

Dont :

- 1 000 € en section de fonctionnement
- 650 000 € en section d'investissement

- ADOPTÉE -

Le Maire,

Thierry DELBREIL